

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE
du jeudi 12 janvier 2023 au mardi 31 janvier 2023
préalable à la cessibilité d'immeubles dans le cadre
du premier programme de travaux de l'opération de restauration immobilière
Fonderie à Mulhouse.**

Le préfet du Haut-Rhin informe :

Sur demande de la directrice générale de CITIVIA SPL, maître d'ouvrage de l'opération de restauration immobilière du quartier Fonderie et concessionnaire de la ville de Mulhouse, une enquête publique préalable à la cessibilité d'immeubles dans le cadre du premier programme de travaux de l'opération, est prescrite par arrêté préfectoral du 6 décembre 2022.

Elle se déroulera du jeudi 12 janvier 2023 à 9h00 au mardi 31 janvier 2023 à 17h00

Le préfet du Haut-Rhin est l'autorité compétente pour déclarer ou non la cessibilité des immeubles concernés, sis au 2 et au 11 rue Kléber à Mulhouse.

Est désigné commissaire enquêteur : monsieur Désiré HEINIMANN, responsable service développement et aménagement durable, retraité.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, l'ensemble du dossier comprenant notamment la notice explicative de l'opération, un plan parcellaire et un état parcellaire, peut être consulté :

- à la mairie de Mulhouse, au siège de l'enquête : Carré des associations - 100 avenue de Colmar à Mulhouse, pendant les horaires d'ouverture au public,
- lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur, qui se tiendront dans les locaux du Carré des associations - 100 avenue de Colmar à Mulhouse aux dates et horaires suivants :
 - jeudi 12 janvier 2023 de 9h00 à 12h00
 - mercredi 18 janvier 2023 de 10h00 à 13h00
 - mardi 31 janvier 2023 de 14h00 à 17h00
- sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse suivante : <http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques>
- sur un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone 03.89.29.22.17, ou par courriel : pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr

Le public peut formuler ses observations concernant le projet, pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance adressée à la mairie de Mulhouse, à l'attention du commissaire enquêteur – Carré des Associations – 100 avenue de Colmar - 68200 Mulhouse ;
- sur le registre d'enquête publique, disponible dans les locaux du Carré des Associations – 100 avenue de Colmar - à Mulhouse ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, (le mercredi de 8h30 à 17h00)
- par courriel à : pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr en précisant en objet «ORI Fonderie MULHOUSE» ;

A l'issue de l'enquête publique le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an, à la mairie de Mulhouse, à la préfecture du Haut-Rhin à Colmar (bureau des enquêtes publiques et installations classées) et sur le site internet de la préfecture :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est monsieur Vincent TUAL de la société Citivia SPL, par courriel : vincent.tual@citivia.fr ou par téléphone : 03 89 43 99 43.